

Projet individuel de formation interdisciplinaire - 3 ECTS

3 ECTS

Le module MSPRO35 permet une grande liberté dans la réalisation de projets individuels de nature interdisciplinaire, à la fois pour ce qui est des questionnements, des enjeux, des contenus, des méthodes et des modalités de certification. Il doit toutefois être en lien avec le degré d'enseignement de l'étudiant-e (formation à l'enseignement secondaire I ou secondaire II).

En partant d'une problématique liée au métier d'enseignant-e, ce type de projet, qui s'apparente à une démarche de recherche-action, vise à articuler théorie et pratique dans une démarche interdisciplinaire.

Formations concernées

Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire II

Master en enseignement pour le secondaire I

Mobilité IN Secondaire 1

Compétences travaillées

La compétence clé no. 2, « S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel » est au cœur des compétences travaillées dans ce module.

Dans la préparation de son projet, l'étudiant-e indique 1 à 3 compétences supplémentaires qui seront travaillées

Semestre

Automne
Printemps

Organisation du module

MSPRO35-1 Projet individuel de formation interdisciplinaire - 3 ECTS

Prérequis

Aucune

Responsable du module

Droz Laurent, UER
SANS_UER
laurent.droz@hepl.ch

Thèmes et activités-clés

L'étudiant-e a la possibilité d'explorer la thématique qui l'intéresse et questionne, pour autant qu'elle porte sur les enjeux de l'enseignement au degré scolaire visé. Les projets peuvent se traduire dans des activités variées (séquence d'enseignement ou démarche pédagogique testée en classe, analyse critique d'un projet d'établissement, analyse réflexive d'un journal de bord, etc).

Poretti Michele, UER
AGIRS
michele.poretti@hepl.ch

Modalités de travail

L'étudiant-e élabore un avant-projet, qu'elle-il soumet à la filière pour validation. Une fois le projet validé, la filière identifie une formatrice ou un formateur ayant les compétences et les connaissances nécessaires à l'encadrement du travail. La suite du processus, y compris l'évaluation certificative, se déroule directement entre l'étudiant-e et la formatrice ou le formateur.

Niveaux de maîtrise évalués

Les niveaux de maîtrise prévus ainsi que les indicateurs seront précisés avec la formatrice ou le formateur qui suivra le travail.

Informations administratives

Service académique
Haute école pédagogique
Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne

Évaluation formative

Selon l'échéancier du projet

Évaluation certificative (pour la session de juin 2024)

Définies entre la-le formatrice-teur et l'étudiant-e.

Ouvrages de base

Les références sont proposées en fonction des thématiques de travail choisies par les étudiant-e-s.